

**Décret N°2014/313 du 14 août 2014
portant nomination de responsables
au ministère de la Défense**

Le Président de la République décrète :

Article 1^{er} : Sont, pour compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au ministère de la Défense :

Commandements territoriaux

Régions militaires interarmées

Troisième région militaire interarmées

31^e Brigade d'infanterie motorisée

**Commandant
Colonel Assoualai Blama**

Quatrième Région militaire interarmées

41^e brigade d'infanterie motorisée

**Commandant
Colonel Kuitche Roger**

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le ministre délégué à la présidence chargé de la Défense et le ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au journal officiel en français et en anglais.

**Yaoundé, le 14 août 2014
Le Président de la République,
(é) Paul BIYA**